

Tout licencié devra communiquer son nom, son prénom, sa date de naissance et une adresse mail valide pour obtenir son lien de pré-inscription en ligne.

Lors de la saisie en ligne, fournir une photo récente et uniquement du visage.

Suite à la saisie en ligne de la pré-inscription du licencié, la licence ne sera validée par le club qu'à réception de l'intégralité du règlement (favoriser le paiement en ligne via HELLO ASSO avec possibilité de paiement en 3 fois sans frais)

Une fiche de renseignements (et autorisation de soins pour les mineurs) devra être remise au secrétariat dès la reprise des entraînements. (Documents sur Hello Asso)

La validation du Comité du Cher puis de la FFBB déclencheront l'envoi de la e-licence qu'il faudra télécharger.

TARIFS :

Tarifs pour licences « famille » :

- ½ tarif pour le 3ème licencié (licence la moins chère)
- 4ème gratuite (licence la moins chère)
- **Tarif -50% pour les licenciés s'engageant sur un coaching d'équipe, les salariés et apprentis.**

catégorie	ANNEE	AGE	CATEGORIE	TARIF Saison 2025-2026	FFBB mutation
MICRO-BASKET	2021-2022	3-4 ans	Vivre ensemble (Hors rassemblements ou compétition)	75 €	+0€
U7	2019-2020	5-6 ans	BABY	120	+0€
U9	2017-2018	7 ans	ESPOIRS mixtes	130	+0€
		8 ans			
U11	2015-2016	9 ans	ELITES filles ou garçons	135	+0€
		10 ans			
U13	2013-2014	11 ans	BENJAMINS filles ou garçons	145	+0€
		12 ans			
U15	2011-2012	13 ans	MINIMES filles ou garçons	150	+60€
		14 ans			
U18	2008-2009- 2010	15 ans	CADETS/CADETTE S	155	+60€
		16 ans			
		17 ans			
U20	2006-2007	18 - 19 ans	Jeu en seniors	195	+60€
SF ou SM	2005 et avant	20 ans et +	Seniors	195	+60€
LOISIRS	+18 ans sans championnat (matchs entre clubs « loisirs »)		LOISIRS	125	+60€
Nouveau Dirigeant, technicien, accompagnateur (Sans pratique de jeu et non licencié en 2024-2025)				50 €	




+Assurance Option A 2,09 € incluse

Possibilité d'ajouter : Option B 6,39€ - Option C 0,50€

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Décret n°2021-564 du 7 mai 2021 (journal officiel du 8 mai 2021)

Le décret du 8 mai 2021, stipule qu'à compter du 7 mai 2021, il n'est plus nécessaire pour un **MINEUR** de fournir un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive (hors disciplines à contraintes particulières).

A compter du 7 mai 2021, un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif **MINEUR** est mis en place, il doit être renseigné par le licencié sous la responsabilité des parents ou responsable légal. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions vous devez consulter votre médecin, qui déterminera votre aptitude à pratiquer le basket. Ce document est ajouté en pièce jointe du dossier d'inscription. Tout certificat médical devra comporter la mention « basket en compétition »

Sur-classement

Pour les U9, U11, U13, U15, U17, U19 et U20, le médecin de famille doit préciser sur son certificat l'aptitude au sur-classement du basket en compétition afin de permettre la participation à la catégorie supérieure éventuellement.

Télécharger le document à faire remplir par le médecin sur : <https://www.ffbb.com/imprimes>

Pièce d'identité pour les + de 16 ans

Tous les licenciés âgés de 16 ans devront fournir une copie de leur pièce d'identité.

Ces documents devront être téléchargés lors de la validation de la licence sur le site de la FFBB par les licenciés.

Montant des cotisations

TOUTE COTISATION DOIT ÊTRE PAYÉE EN TOTALITÉ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION. Les remboursements faits par les différents organismes vous seront reversés. La licence ne sera faite qu'avec le montant intégral de la licence. Possibilité d'échelonner les paiements. Favoriser le paiement en ligne via Hello Asso par carte bancaire : possibilité de payer en 1 ou 3 échéances sans frais dans l'espace e-licence via hello asso (paiement 100% sécurisé). Si vous sélectionnez ce mode de paiement, vous serez redirigé automatiquement vers un formulaire de paiement Hello Asso pré-rempli avec le montant que vous devrez régler. Nous attirons votre attention sur le fait que la plateforme de paiement vous demandera une contribution volontaire, vous pourrez l'annuler en cliquant sur modifier.

La cotisation comprend le prix de la licence SDBB+ la part fixée et reversée aux instances fédérales (CD, Ligue et FFBB)

Mutation

Le montant des mutations est fixé par la FFBB et est à la charge du licencié. +60€ à partir de la catégorie U14/U15

Aides financières mises en place pour la licence

Conseil Départemental (www.departement18.fr/formulaires/sport)

Aide à la licence : Il convient de faire la demande en ligne sur le site du Conseil départemental

(NB : cette aide est calculée sur le prix de la licence demandée par la FFBB et non sur le montant payé au club)

Ville de St-Doulchard : pour les Jeunes Dolchardiens : Le chèque-Jeune Afin de faciliter et de développer la pratique sportive et culturelle, la ville de Saint-Doulchard offre aux jeunes Dolchardiens : **le chèque-jeune.**

En direction des adolescents de 10 à 21 ans, cette aide financière est attribuée pour toute adhésion dans une association sportive et/ou dans une association culturelle ou socioculturelle, soit au total deux chèques par jeune; pour toute adhésion avant le 01/09 un remboursement vous sera effectué en échange du chèque jeune

Comment en bénéficier : Les chèques-jeunes peuvent être retirés à partir du 1er septembre au centre de loisirs Rue des Plantes de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. (Renseignement au 02.48.24.92.99)

Comité d'entreprise

Certains Comités d'Entreprise accordent des aides à la licence sportive. Il est nécessaire de se renseigner auprès de votre gestionnaire.